

UNION POUR VERSAILLES

Commerce de proximité : tous acteurs de notre centre ville

Depuis de nombreuses années, notre équipe a fait du soutien au commerce de proximité une priorité, portée par une stratégie très active et illustrée par un slogan volontairement provocateur « Achetez versaillais », anticipant, à raison, la tendance nationale confirmée d'année en année qui écarte les consommateurs des centres commerciaux (- 15,6 % entre janvier et juin 2022 selon le CNCC par rapport à 2019) au profit d'une consommation plus raisonnée. Parallèlement, la chute et le report des ventes des grandes surfaces alimentaires traditionnelles vers les enseignes à bas prix, profitent aux commerces de centre-ville, et notamment aux marchés dont les prix sont souvent moins chers que ceux de la grande distribution.

Dans ce contexte, plus que jamais, le commerce versaillais dispose de multiples atouts : pas d'hypermarchés mais des halles ouvertes 6 jours sur 7, un marché central d'intérêt régional, des marchés alimentaires dans tous les quartiers, trois

marchés non-alimentaires, un maillage dense de supérettes et de moyennes surfaces, des commerces bio et spécialisés en grand nombre, des enseignes nationales ou indépendantes de qualité, notamment en équipement de la personne et de la maison, 200 restaurants, cafés-brasseries et des pépites qui font rayonner notre ville comme les nombreux artisans d'art, les antiquaires de la Geôle...

Mais l'offre marchande classique et par là même son modèle économique, est, notamment depuis la crise sanitaire, bousculée par de nouvelles pratiques de consommation, corollaires d'attentes qui se sont diversifiées et sont parfois contradictoires : remise en question du rapport à la consommation, éco-responsabilité, consommation collaborative, mais aussi explosion des livraisons à domicile dont nous subissons en ville les dommages collatéraux par la présence massive de livreurs, et généralisation des achats en ligne (14,5 % du commerce de détail au 1^{er} trimestre 2022, 20 % prévus en 2030) qui n'apportent pas de plus-value à la dynamique territoriale, ni en terme d'emplois, ni de rayonnement.

Les comportements en matière de consommation ne sont donc pas tant d'opposer centre-ville et périphérie, commerce physique et en ligne mais de considérer l'achat local qu'il soit définitif ou d'usage ponctuel, de bien ou de service, comme un acte militant, un réflexe citoyen.

Le « Consommer autrement », qu'il soit motivé par une conscience écologique ou la volonté de maîtriser son budget peut et doit se conjuguer avec la consommation de proximité, qui constitue le seul cycle vertueux.

Les commerçants versaillais ont su s'adapter, ils savent personnaliser leur offre, y compris au niveau des prix, qui sont un point de vigilance constant. Ils sont nombreux à livrer par des moyens de circulation douce, à proposer leurs produits en ligne, ils sont TOUS passionnés et prêts à faire vivre une expérience inédite à chacun.

La question centrale est donc plus que jamais : quel centre-ville souhaite-t-on voir à Versailles dans les dix prochaines années ? La réponse est collective et dépendra du comportement quotidien de chacun.

La majorité municipale

EN AVANT VERSAILLES

Pendant que l'antisémitisme prospère, les libertés reculent en Europe

Depuis les abominables attentats du 7 octobre, une manifestation contre l'antisémitisme a été organisée le dimanche 12 novembre à Paris à laquelle notre groupe s'est naturellement associée. Au passage, LFI nous a gratifié de son habituelle malhonnêteté en récusant le droit du RN et de Reconquête à participer à cette manifestation et en niant que l'antisémitisme virulent et agissant en France est aujourd'hui essentiellement la conséquence de l'islamisation incontrôlée de la France que la gauche a encouragée depuis des années par l'immigration. Cette marche, qui ne nommera pas la racine du mal grâce à l'habituelle censure des bien-pensants, veut donc exclure ceux précisément qui ont compris d'où vient le mal...

La dénonciation légitime de l'antisémitisme ne doit pour autant faire oublier des mesures liberticides en cours d'instauration à l'échelle européenne occultées soigneusement par les médias. En effet, ce mercredi 8 novembre

les Etats membres de l'UE et le Parlement européen sont parvenus à un accord sur la mise en place de l'identité européenne pour tous les citoyens européens. Attaque sans précédent sur nos libertés ! Comme l'a souligné l'eurodéputé néerlandais Rob Roos, « ils ont ignoré tous les experts en matière de confidentialité et les spécialistes de la sécurité. » Pour nous défendre, pourra-t-on compter sur l'eurodéputé demi-courageux des Yvelines François-Xavier Bellamy, dont le groupe parlementaire PPE a accepté le 7 novembre en commission la reconnaissance de la parentalité par GPA ? Malgré son opposition affichée à la GPA, cette situation n'a pas eu l'air de le déranger puisqu'il se garde bien de claquer la porte.

Le commissaire européen Thierry Breton, a aussitôt déclaré : « Maintenant qu'on a le wallet (portefeuille) numérique, il faut mettre quelque chose dedans », faisant allusion au CBDC, Central Bank Digital Currency, la monnaie digitale que les banques centrales peuvent émettre.

Rien d'inquiétant ? En Chine, sortir sans son téléphone portable est passible d'une amende. Il n'y a plus de radars au bord des

routes car la vitesse et la trajectoire des automobilistes sont contrôlées en permanence par géolocalisation. Les amendes sont prélevées directement.

L'autre événement de novembre est la sortie sur YouTube du film « Trois mille milliards : les secrets d'un Etat en faillite », produit par Contribuables associés. Ce film qui fait un carton avec 1 million de vues en une semaine explique comment la France combine la dépense publique et la pression fiscale la plus importante du monde, avec des services publics calamiteux et un Etat omnipotent. La dette n'est pas soutenable, mais l'impasse est éludée par la classe politique, qui laisse croire que les marchés financiers continueront à la financer.

Des experts de tous bords (ancien rapporteur général de la Cour des Comptes, économistes, professeurs au CNAM ou à l'ESCP, ancien ministre, ancien député, avocate...) analysent le poids croissant des privilèges, du clientélisme et de l'assistanat des Français, et surtout ce qu'implique cette faillite de la France pour la génération à venir.

Le groupe En Avant Versailles,
enavantversailles@gmail.com

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

VIVRE VERSAILLES - ÉCOLOGIE CITOYENNE

Chères Versaillaises,
chers Versaillais,

Je suis émue d'écrire ma dernière tribune en tant que conseillère municipale de Versailles. En effet, j'ai décidé, pour des raisons personnelles, de démissionner de mon mandat.

Cette élection a été pour moi, en mars 2020, une heureuse surprise et en même temps, une certaine charge morale.

Je n'avais pas une idée précise de la forme que prendrait mon mandat. Je me faisais du conseil municipal l'image d'un espace de discussions et de débats. Les premiers conseils municipaux, masqués, m'ont questionnée: être conseillère municipale, c'est voter sur des sujets qu'on découvre une semaine avant, dans un document d'une centaine de pages et de ses annexes? C'est faire partie des 8 personnes (toutes membres de la minorité) sur les 53 de l'Assemblée, qui prennent la parole pour poser des questions de compréhension, exprimer un étonnement, faire des propositions?

Je crois que ma plus grande surprise a été celle-ci: que le conseil municipal soit

aussi peu un espace de discussion et de co-construction. Pourtant, j'ai pu noter des évolutions très encourageantes dans mes relations avec la majorité (la tombée du masque aidant aussi), sans doute facilitées par ma posture constructive. Des échanges sont apparus, d'abord timidement au sein de commissions, puis durant les conseils municipaux. A la méfiance initiale, générée par le terme d'« opposition » que nous avons souhaité faire remplacer par « minorité », a succédé une écoute sur certains sujets, comme la rénovation énergétique des bâtiments, mon sujet d'expertise. J'ai apprécié l'ouverture à la discussion de la majorité municipale sur plusieurs de mes propositions visant à faciliter l'information des Versaillais et Versaillaises sur la réduction des consommations d'énergie, et la disponibilité du maire, des adjoints et adjointes, et services techniques, pour écouter mes propositions.

Ce constat m'a amenée à une réflexion plus générale sur l'intégration des idées divergentes en politique. Je suis convaincue que toute idée, quelle que soit la personne qui l'émet, est issue d'un contexte, et d'un

vécu. Et chaque idée mérite d'être écoutée, questionnée, jusqu'à éventuellement, dans certains cas, découvrir la blessure ou peur (insécurité, solitude, manque d'estime de soi) qui lui donne naissance. Nous pouvons tous, humains que nous sommes, nous relier à cette blessure ou peur même si diverses réponses peuvent y être apportées. A la peur de l'insécurité par exemple, certaines personnes répondront par la coercition, d'autres par la prévention, et par des moyens différents.

J'ai pleine confiance en Moncef et la personne qui me remplacera pour poursuivre ce travail de prise en compte des enjeux environnementaux au sens large au sein de notre ville. Et je souhaite une bonne continuation à l'ensemble des membres du conseil municipal.

Texte de Marie Pourchot
Vivre Versailles-écologie citoyenne
élu Moncef Elacheche
contact@vivreverailles.org
www.vivreverailles.org

ENSEMBLE VIVONS VERSAILLES

#Chacunpourtous

A l'approche de Noël et des bonnes résolutions de début d'année, c'est le moment de s'informer sur les nombreuses opportunités de faire le bien autour de soi et de passer à l'action! Si l'on ne trouve pas son bonheur parmi les associations recensées par la Ville, la plateforme de la réserve civique JeVeuxAider.gouv.fr permet en quelques clics de contribuer à de nombreuses missions: participer aux collectes des banques alimentaires, s'occuper des personnes isolées, partager son expérience professionnelle ou sa passion pour l'art, agir pour la protection de la nature ou des animaux, aider les associations sportives à faire de leurs événements une réussite.

Sur ce dernier thème, une opportunité exceptionnelle est à la portée de tous: devenir « volontaire » pour contribuer à la réussite de Versailles, « collectivité hôte et étape » des JOP Paris 2024. Nous accueillerons le chaudron olympique le 63^{ème} jour du périple de la flamme à travers la

France. Les épreuves se dérouleront du 27 juillet au 11 août, celles d'équitation et de pentathlon dans le parc du château et les trois marathons à travers la ville. Puis les épreuves de para-équitation (le dressage) auront lieu du 3 au 7 septembre, en pleine rentrée scolaire, ce qui est à prendre en considération. Les tribunes au niveau de l'Etoile Royale pourront accueillir 15 000 spectateurs et le cross-country 40 000. Rapportés aux 86 000 Versaillais, on mesure la charge de travail. Versailles a une certaine expérience des événements sportifs comme le Paris-Versailles (25 000 participants) et le passage du Tour de France, mais là, on change d'échelle et de durée. Il faut prévoir une « fans zone » et un nombre de volontaires (et d'encadrement) suffisamment dimensionnés, sur les deux périodes, pour que l'expérience visiteurs soit à la hauteur de la renommée internationale de la ville: les accueillir et les orienter vers les navettes gratuites pour rejoindre l'entrée du parc du côté des Matelots, mais aussi vers la « fans zone », les commerces, artisans, hôtels, restaurants, musées, sanitaires, palier les

manques d'accessibilité, surveiller les sacs abandonnés, ranger les installations après le passage des marathons, loger les non Versaillais affectés à Versailles... D'autres villes s'organisent pour compléter les volontaires recrutés par Paris 2024 (Paris prévoit d'en recruter plus de 5 000). Des places pour assister aux épreuves seront distribuées par la Ville selon des modalités qui devraient être transparentes mais aussi grâce à des opérations commerciales à organiser avec les commerçants.

C'est un moyen d'offrir à des jeunes qui ne partent pas en vacances une occasion unique de participer à un événement extraordinaire et de leur donner le goût de l'engagement. Tous ceux qui sont engagés dans le monde associatif le savent, être bénévole est bon pour la santé mentale. On ne chasse pas l'ombre, on fait de la lumière!

Anne-France Simon
ensemblevivonsversailles@gmail.com
Ensemblevivonsversailles.fr

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

RASSEMBLEMENT POUR VERSAILLES

Être toujours là pour vous ;
là où nous devons être

Dans notre précédente tribune, nous vous alertions sur ce « casse du siècle » avec l'intention du gouvernement de ponctionner 1 à 3 milliards d'euros annuels sur les excédents de l'Agirc-Arrco qui gère les retraites complémentaires. Dans une lettre ouverte, Marine Le Pen avait appelé à refuser fermement ce nouveau passage en force. Le message a été entendu.

Dans un communiqué du 25 octobre dernier, la présidente du 1^{er} groupe d'opposition national indique que « Par la voix du ministre des Comptes publics, Thomas Cazenave, le gouvernement a indiqué renoncer, à ce stade, à cette ponction inacceptable visant à colmater les errements et les décisions néfastes de la réforme des retraites et de son équilibre... Si nous ne pouvons que nous féliciter de ce recul temporaire, la vigilance et la mobilisation restent de mise tant cet exécutif a pris la détestable habitude d'imposer aux Français des décisions qu'ils désapprouvent. De même, que nous serons particulièrement déterminés à ce que le gouvernement abandonne définitivement le

doublément du reste à charge sur les médicaments et les consultations, mesure impensable au moment où des millions de Français, faute de moyens, renoncent à se soigner. »

Après un 16^e recours du gouvernement à l'article 49-3 le 7 novembre dernier, il ne fait désormais nul doute que le « casse du siècle » consiste essentiellement en un détournement de nos institutions et des valeurs républicaines pour lesquelles tant de Français ont donné leur vie.

Lors de la manifestation contre l'antisémitisme du 12 novembre dernier, dans « une chorégraphie d'attitudes et de combinaisons, menée par un ballet de figurants professionnels d'où ne devaient en sortir jamais qu'articles, discours, exhibition de tribuns et répartition de places » (Général de Gaulle – Mémoires de guerre, tome 1), les présidents Larcher et Braun-Pivet en bons acteurs d'une tartuferie qui ne peut plus duper les français, ont brillamment montré, en refusant de marcher auprès de leurs collègues pourtant élus par le peuple, le peu de cas qu'ils faisaient de nos institutions.

Alors oui ! Nous autres élus du RN, députés français et européens, sénateurs et élus

locaux sommes fiers d'être toujours là pour vous ; là où nous devons être.

Oui, nous sommes fiers d'incarner une opposition ferme, sans connivence, une opposition responsable, c'est-à-dire respectueuse des institutions. Une opposition constructive parce que notre seule et unique boussole est l'intérêt de la France et du peuple français. Le RN a d'ores et déjà prouvé qu'une autre politique est possible et que la grandeur de la France comme le bonheur des Français sont des objectifs atteignables.

Finissons-en avec le fatalisme et les forces du renoncement, que ce soit localement, sur un scrutin national ou au niveau européen. Rappelons-le, la date de notre prochain rendez-vous avec l'histoire est connue. C'est le 9 juin 2024, avec les élections européennes, rendez-vous démocratique essentiel. Ensemble, relevons ce défi. Joyeux Noël à toutes et à tous.

#VivementLe9Juin

Anne Jacqmin

Rassemblement pour Versailles
anne.jacqmin@versailles.fr

LE RÉVEIL DÉMOCRATIQUE ET SOLIDAIRE

Adaptation de la circulation
dans Versailles

Notre ville se caractérise, entre autres, par l'usage des mobilités douces (marche et vélo) en plus de la voiture. Nous continuons à connaître un important trafic automobile, incluant un grand nombre de voitures avec un seul occupant et de fourgons de livraison.

Comment faire de notre ville un fleuron d'efficacité contre la pollution sonore, la pollution de particules fines, et la réduction du trafic motorisé ?

Pour réduire le trafic motorisé, il existe plusieurs méthodes :

- Installer des péages pour entrer dans la ville
- Encourager à emprunter des routes contournant la ville (bien que cela déplace le problème sans réduire le trafic global)
- Réduire la vitesse dans la ville
- Avoir des commerces essentiels de proximité dans chaque quartier
- Avoir des lieux éducatifs dans chaque quartier (crèches, maternelles, bibliothèques, etc.) et y créer des lieux de partage et d'épanouissement des citoyens

Nous voulons vous parler de la ville à 30 km/h. Versailles dispose déjà de quelques artères limitées à 30 km/h et de radars. L'efficacité d'une zone 30 est mesurée par le confort de ses habitants, avec une forte diminution du bruit et une amélioration notable du calme urbain. Avec une augmentation de la population et une dépendance à la voiture, il est nécessaire de trouver des mesures qui facilitent la vie des habitants et diminuent la pollution créée par les voitures en ville.

Dans le classement des villes « Où il fait bon vivre en 2022 », nous sommes à la 45^e place et la première place est détenue par Angers, une ville qui a défini son passage à une limite de 30 km/h. Bien sûr, il y a d'autres critères pour ce classement, mais il ne faut plus les ignorer. Paris, Lyon, Toulouse, Strasbourg, Bordeaux... ont déjà adopté cette dynamique.

Il serait plus simple pour tous les conducteurs, habitués ou non, de comprendre que toutes les voies sont à une vitesse maximale de 30 km/h. Pour réussir, l'accord du préfet serait nécessaire, car nous avons des voies départementales qui traversent la ville. Nous croyons que Monsieur le préfet serait attentif au souhait d'un apaisement global,

d'une diminution constante des accidents et de la fluidité du trafic routier.

Cette mesure, bien qu'elle ne résolve pas la dépendance à la voiture pour beaucoup de Versaillais, représente une avancée sans coût supplémentaire pour la gestion municipale. Cette mesure diminue les risques d'accidents graves, car à 30 km/h, la distance d'arrêt est de 13 m (8 m pour réagir et 5 m pour le freinage), tandis qu'à 50 km/h, elle est de 28 m (14 m pour réagir et 14 m pour le freinage) selon le comité interministériel de la sécurité routière (publié le 17/07/2023).

L'ONU a appelé à une limitation de 30 km/h dans les villes à l'occasion de la Semaine mondiale de la sécurité routière des Nations Unies (17-23 mai 2021) avec la campagne « Streets for life #Love30 ».

Partout une dynamique forte s'installe. Pourquoi pas aussi à Versailles ?

Les équipes du « Réveil Démocratique et Solidaire » restent pleinement mobilisés et vous invitent à nous rencontrer lors de nos permanences dans le bureau de l'hôtel de ville de Versailles : les mardi et samedi sur rendez-vous, en nous envoyant un mail à :

versailles2020@le-reveil-democratique-et-solidaire.fr

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.